

Compagnie générale de télégraphie et de téléphonie CGTT

La **CGTT** Compagnie Générale de Téléphonie et de Télégraphie créée en 1908, était, en 1927 une filiale française de Siemens.

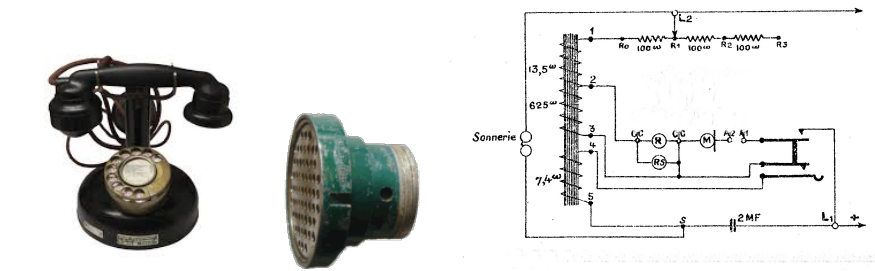
C'est une société française à capitaux allemands, d'envergure réduite, fabrique en France sous licence des commutateurs Strowger Siemens & Halske. et a obtenu une pour fabriquer des téléphones jusqu'en 1938,

Le journal officiel de Monaco évoque la CGTT : créée en 1908, elle était présidée en 1911 par **Paul Doumer** (qui deviendra, pendant dix mois, président de la République française jusqu'à son assassinat en 1932).

Elle fut transformée en 1914 et 1919.

Quelques années après la première guerre mondiale, un réseau téléphonique automatique produit par Siemens avait été installé dans la région de **St. Malo**; à ce temps le ministre français de la télécommunication était un Alsacien qui connaissait bien la compagnie Siemens & Halske. Ce réseau grand-distance automatique était financé par le gouvernement allemand, comme une très petite partie des réparations du traité de Versailles.

La CGTT fabrique le téléphone modèle 1924 (BCI 24), le premier poste à cadran rotatif standardisé en France.



En 1929, s'achève la construction de la première ligne de câble à grande distance entre Paris, Tours et Bordeaux.

Dans les années 1930, dix départements étaient équipés de matériel CGTT.

La CGTT était un constructeur relativement mineur en France ; pour des raisons politiques, Siemens n'a jamais pu s'implanter durablement en France et à Monaco.

En 1935, Siemens absorbe la compagnie Générale de Télégraphie et de Téléphonie et devient la filiale française de Siemens pour l'exploitation des brevets Siemens et Halske. 23 rue des Usines, 15^e arrondissement de Paris.

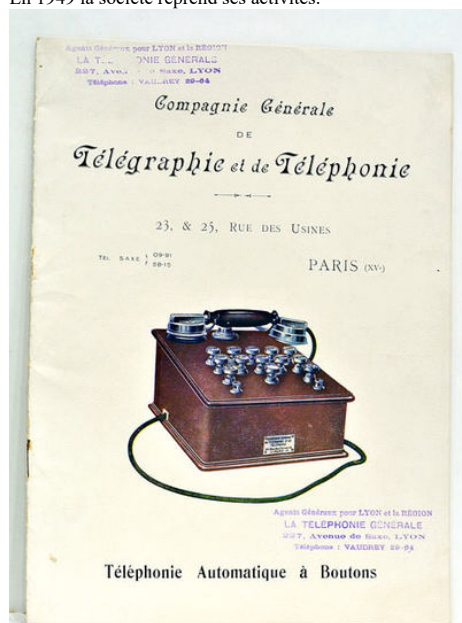
En 1937 Création de Siemens Phonophore.

À la déclaration de guerre en 1939, Siemens France est placé une année sous séquestre.

La deuxième guerre mondiale met en péril la société Siemens. C'est cette fois-ci Marcel Frange, à la tête de Samering, qui sauve l'entreprise. Il en devient un représentant essentiel. Les produits Siemens peuvent être ainsi de nouveau distribués en France grâce à l'intervention de Samering.

À la libération, nouvelle mise sous séquestre.

En 1949 la société reprend ses activités.



En 1952, Samering reprend le nom et la marque Siemens et devient "Siemens Société Anonyme Française" en 1956. Il étend son marché avec le disque en rachetant en 1957 les maisons de disques Polydor et Polyphon.

En 1960, Siemens SAF crée la division Energie et Matériel d'Installation et en 1962 la division Composants. OSRAM, filiale du groupe part à la conquête du marché français en rachetant Neolux et fabrique des ampoules à incandescence...

L'automatisation du téléphone de Paris

Dans le cadre du plan 1923/1926 commence la consultation pour l'équipement du réseau de Paris en centraux automatiques pour lequel plusieurs techniques sont en présence.

- La première (dont le brevet de base date de 1889) est le système Strowger installé à Nice en 1913.

Eli Noam, dans son ouvrage « Telecommunications in Europe », à propos de l'automatisation parisienne (1925) écrit :

« La Compagnie Générale de Télégraphie et de Téléphonie était également en lice, mais son système reposait sur un brevet Siemens, et le gouvernement français ne souhaitait pas que les téléphones parisiens dépendent de la technologie allemande. »

Les 2 entreprises françaises, la Compagnie des Téléphones Houston-Thomson et la Société Industrielle du Téléphone, utilisaient aussi le matériel Strowger.

- La Société des Téléphones Ericsson, elle, présentait un matériel suédois et la Société LMT rachetée par ITT, un matériel Strowger.

- Quant à la CGTT en 1926 elle possédait un Strowger fabriqué sur brevets Siemens. Elle était donc exclue d'avance, l'administration refusant dépendre d'une technique

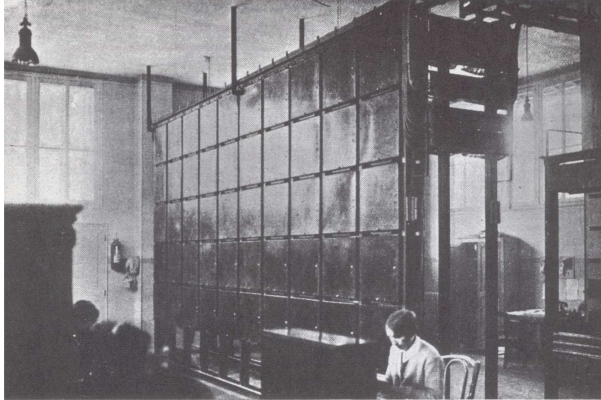
allemande.

Après une véritable bataille, racontée avec talent par l'un de ses principaux protagonistes, Maurice Delorraine les arguments de [LMT](#) l'emportent.

Le système Rotary se montrait plus complet et plus fiable. D'autre part LMT proposait de construire en France dans la banlieue de Paris à Boulogne-Billancourt une usine aux capacités de production importantes. Enfin le système était beaucoup plus avantageux.

Dans le cadre de l'automatisation en France,

1 - Le Système Anglais "[tout relais](#)" fabriqué par la Compagnie Générale de Télégraphie et Téléphonie (CGTT), capable de gérer jusqu'à 1000 abonnés est installé à [Fontainebleau](#) le 30 juillet 1927 .



Ce système n'a pas été retenu pour le plan national.

2 - Le système [Rotary](#) de grande capacité ouvre le premier centre rotatif semi-automatique **Rotary 7A** à Angers en 1915. Il sera retenu pour les grandes villes. Le Rotary 7A1 a été utilisé dans le réseau parisien. Il servit à préparer l'automatisation de l'interurbain automatique.

3 - Le système [Strowger](#) sera étendu encore quelques années pour des moyennes capacités, il a été retenu uniquement pour la province .

4 - Le [R6 N1](#) (normalisé type 1) pour l'automatisation des centres ruraux, sera déployé sur les centres de plus petite capacité. Il a été mis en service en France en 1949 à Rouen, par la CGCT.

Vers 1934, lorsque Monaco a commencé à envisager l'automatisation de son réseau, la question cruciale était : Thomson-Houston ou CGTT ? [Monaco](#) disposait déjà de quelques systèmes PTT manuels (1924).

En 1929 la CGTT avait déjà équipé Saint-Malo d'un central téléphonique rural semi-automatique Siemens, qui fonctionnait de manière très satisfaisante.

Puis en France, les marchés sont notifiés par l'administration en Juin 1932 pour un Ensemble de commutateurs mis en service à partir du 10 juillet 1932 (Inauguration officielle le 15 octobre 1932) pour automatiser la **zone de Saint-Malo** et des communes voisines : Rocabey, Saint-Servan, Paramé, Dinard, Cancale, Rothéneuf, Dol, Saint-Lunaire et Saint-Briac en système Siemens. Il s'agira pour la première fois en France de réaliser la mise en essai de communications interurbaines entièrement automatiques dans une zone de densité moyenne voire réduite de population.

- Pour Monaco, l'offre de CGTT [R6](#) était légèrement moins chère que celle de Thomson a été retenue (lire la page [Monaco](#)).

1937-1938 : Le premier commutateur téléphonique automatique de type [R6](#) avec Enregistreurs fut implanté à **Monaco circa** (Monaco Grimaldi R6) d'une capacité 3.500 lignes.

L'installation est disparate car elle est constituée à la fois d'une chaîne [R6](#) desservant 1.500 abonnés et d'une chaîne [Strowger - Siemens](#) desservant 2.000 abonnés.

Initialement, la numérotation téléphonique à Monaco est à 5 chiffres et s'inscrit dans le schéma directeur d'automatisation de la côte d'azur avec les centres téléphoniques R6 avec Enregistreurs déployé avant la seconde guerre mondiale.

Le réseau intra-monégasque suit donc le développement du téléphone automatique français, en y étant totalement intégré de facto.

Le système SIEMENS & HALSKE, installé en France par la **CGTT**, filiale de Siemens ne sera pas étendu à d'autres communes. D'après les débats parlementaires de l'époque il apparaît que la provenance d'Allemagne de ce système ait pesé en sa défaveur en France, eu égard à la situation politique depuis la guerre de 1871.

La Société Siemens

Du premier atelier berlinois de dix employés fondé le 12 octobre 1847 par Werner Siemens, au groupe international avec ses 300 000 collaborateurs en 2014, Siemens est une saga à lui tout seul. Peu d'entreprises peuvent se prévaloir d'une aussi longue histoire. L'invention du télégraphe à index électrique contribua dès 1848 à l'essor de la société « Telegraphen Bau-Anstalt von Siemens & Halske » .

Quelques années après, les premières succursales Siemens voient le jour hors d'Allemagne.

En 1878 est fondé au 11, rue de Châteaudun , la société "Siemens Frères-Ingénieurs-Electriciens".

Les ateliers fabriquent principalement des machines et appareils destinés à l'éclairage électrique.

En 1879, nouveau coup de génie du duo allemand qui dépose en France le brevet de la dynamo électrique.

La Première Guerre mondiale interrompt ses activités en France.

Elles redémarrent en 1920 à Suresnes avec la création du bureau Electrotechnique.

En 1925 Siemens débute ses activités dans le médical avec sa filiale SIAM.

En 1927 « Siemens France SA » est créé.

En 1935, **Siemens absorbe la CGTT** (Compagnie générale de télégraphie et de téléphonie).

À la déclaration de guerre en 1939, Siemens France est placée une année sous séquestre. À la libération, nouvelle mise sous séquestre.

En 1949 la société reprend ses activités et retrouve son nom en 1952.

En 1956 l'entreprise devenue Siemens SAF déménage rue du Faubourg-Saint-Honoré. Un an plus tard, elle rachète les maisons de disques Polydor et Polyphone.

En 1966 elle crée sa division informatique.

En 1970 Siemens SAF quitte ses locaux trop exiguës et installe son millier de salariés boulevard d'Ornano à Saint-Denis, dans le quartier Pleyel.

Le 26 septembre 2014 , elle transfère ses activités au 40 avenue des Fruitières.

En 1986, la CGTT est privatisée et ses actifs sont répartis entre Alcatel-Thomson et Matra.

Le numéro deux français des centraux téléphoniques est à vendre. Le gouvernement a un mois pour choisir entre les repreneurs La course du dossier CGCT aura duré deux ans, avec un lot impressionnant de coups fourrés, de rebondissements fracassants, d'alliances politico-industrielles faites et défaites, d'épuisement pour tous. Une sorte de Dallas du téléphone...

La CGCT n'est qu'une petite société de télécommunications de 2500 personnes. Petite mais convoitée, car elle "possède" 16 % du marché français des centraux. En clair, cela signifie que les P et T, en vertu de quotas officiels, lui commandent grosso modo pour 800 millions de francs de matériels par an, le reste (84 %) étant livré par la CGE (Compagnie générale d'électricité). Convoitée donc pour ce fonds de commerce, la CGCT, malgré de lourdes pertes accumulées depuis cinq ans, a été estimée par les banques à 500 millions de francs. Mais l'enjeu dépasse de loin cette somme. Car le " repreneur " deviendra le deuxième fournisseur de centraux des P et T français qui ont une excellente réputation technique sur la scène internationale.

Gagner en France, c'est obtenir un label d'or. American Telephone and Telegraph (ATT), le n°1 mondial allemand, Siemens, et le suédois Ericsson, les trois grands du secteur avec la CGE française et le canadien Northern Telecom, sont donc sur les rangs. Mais il y a plus. Le choix relève surtout, pour le gouvernement de Jacques Chirac, d'un arbitrage entre un candidat américain, ATT, et deux européens, Siemens et Ericsson. A une époque où Washington exerce une pression lourde et constante sur les PTT européennes pour qu'elles ouvrent leur marché (ce que l'on appelle déréglementation) en faveur des firmes américaines. Le dossier CGCT est donc d'abord politique ...

Le démantèlement, au début de 1984, du monopole d'American Telegraph & Telephone (ATT) ne visait pas seulement à introduire une concurrence interne aux Etats-Unis dans le domaine des télécommunications. L'objectif était aussi de permettre aux géants américains ATT et IBM de s'attaquer — à titre de réciprocité — aux marchés étrangers protégés, tel celui de la France.

La privatisation de la CGCT offre ainsi une magnifique occasion à ATT de s'installer dans l'Hexagone. Le groupe allemand Siemens s'est cependant, lui aussi, porté candidat. Le gouvernement français devra choisir entre l'amorce d'une intégration des PTT à une stratégie mondiale, qui se décide outre-Atlantique, et la création, in extremis, d'une Europe des télécommunications.

Choix symbolique, lourd de conséquences, qui va bien au-delà du simple rachat d'une société nationalisée. Car, derrière les deux principaux candidats, l'américain ATT et l'allemand Siemens, ce sont *deux options politiques différentes* qui se profilent.

D'un côté, l'alliance avec le géant d'outre-Atlantique qui rêve de devenir, aux côtés d'IBM, le grand communicateur de l'an 2000 ; de l'autre, le renforcement de l'axe franco-allemand, point de passage obligé d'une construction européenne qui marque le pas.